

Les Brèves



Actualités du village – ALLENJOIE, avril 2023

Cette publication papier s'ajoute à celles diffusées sur le site « Allenjoie les infos de la commune ». Nous maintenons ce format pour informer de manière uniforme et complète l'ensemble des administrés.

Prenez tranquillement connaissance des actions et événements qui font la vie du village. La forme en articles « autonomes » vous permettra de revenir facilement sur un sujet particulier.

Depuis la pandémie qui nous a isolés, les réflexes de partages collectifs se sont affaiblis mais nous ne baissons pas les bras, sur ce sujet comme sur d'autres, pour offrir à ALLENJOIE et à ses habitants toutes les chances de conserver son caractère et ses spécificités dans un avenir comportant bien des incertitudes et des fragilités.

Avec confiance et enthousiasme.

les articles apparaissent sans classement particulier...

1 - L'école Intercommunale

Ce projet devient réalisation. Avec nos partenaires et amis de Brognard et Dambenois, nous cheminons sur le chemin escarpé d'une création commune d'un équipement indispensable pour préserver à la fois la cohésion de nos 3 villages, mais aussi et surtout la qualité et le confort d'exercice de l'enseignement pour nos enfants. Une partie de l'avenir de ceux qui nous remplaceront un jour se joue dans cette nouvelle école.

Il serait mensonger d'annoncer que « tout se passe bien », car la période chaotique et inflationniste qui se poursuit n'arrange pas les choses. Le respect du plan de travail par les entreprises retenues pour ce chantier participe également à la complexité de l'achèvement. Un point décisionnel régulier est réalisé lors des réunions mensuelles des 3 maires autour des partenaires en charge du suivi. La grande question reste l'achèvement des travaux et la livraison du bâtiment pour la rentrée 2023.



Visite Préfet- Sénateur- Sous- Préfet
et Président des Maires Ruraux

A ce stade, cet objectif ambitieux est maintenu (alors même que l'entreprise chargée des « sols » s'annonce défailante). Les prochaines semaines seront capitales car il ne reste plus de marge de manœuvre en termes de délai. L'un des sujets en tension est la capacité de déplacer tout le mobilier (tables, chaises, bureaux, meubles...) et le matériel de restauration (actuellement au périscolaire de Dambenois).

Vous le voyez, si cet article occupe cette place, c'est que cette réalisation nous apparaît primordiale... Il faut aussi prendre en compte la baisse des effectifs scolaires depuis deux années (une fermeture de classe en septembre 2022). Mais des perspectives de constructions nouvelles sur les 3 villages sont de nature à apaiser les craintes pour l'avenir.

2 - Sécurisation piétonne et cycliste

Depuis plusieurs années, nous avons pris en compte la dangerosité réelle que constitue le cheminement des piétons (nombreux collégiens et lycéens rejoignant une ligne de bus à Fesches) et des cyclistes sur la D 209 au niveau du pont du canal en direction de Fesches le Chatel. Pas de visibilité et pas de bas-côtés permettant de s'écarter aux passages de voitures ou camions. Cette zone avait déjà été repérée et inspectée par les services du Département, que nous avons conviés.

Nous avons réitéré notre demande et obtenu enfin que ce dossier soit inscrit dans les aménagements mis en œuvre sur la période 2023-2024. La solution envisagée sera de conserver les deux accès « bas » du canal, côté Allenjoie et côté Fesches, et de créer 2 escaliers et rampes dans les talus avant le pont.

Nous attendons prochainement des précisions sur la période retenue pour enclencher cet aménagement, pris en charge par le Département (réalisation et financement).



3 - Opération épiceas scolytés

Il s'agit ici de traiter de manière radicale le problème des épiceas (que l'on confond souvent avec les sapins). Ces épiceas avaient été plantés par la commune et les services de l'ONF (Office National des Forêts) il y a plus d'une trentaine d'années pour constituer une source de revenus. Malheureusement, les changements au niveau du climat ont fait « remonter » les parasites (scolytes) qui sévissaient auparavant sur des régions plus méridionales... Comme un nombre incalculable de communes (dont nos voisins de Bourgogne, avec des coupes à blanc spectaculaires), nous avons été confrontés à ce problème. Deux zones ont fait l'objet d'un programme de coupes très important : le haut de roches et le coteau surplombant la vélo-route en direction de Bourgogne, et le « coteau Claude », au bout de la rue de Béreau.

Les opérations ne sont pas terminées, il reste du bois coupé à évacuer. Le contrat avec l'ONF, maître d'œuvre de ce plan, indique que la vente du bois couvrira les frais d'abatage et de transport. En fonction des « marchés », il est espéré cependant un petit bénéfice pour la commune. Nous attendrons la fin des opérations pour obtenir le bilan.

Il restera ensuite à imaginer le devenir de ces surfaces déboisées, et la replantation éventuelle d'espèces adaptées aux sécheresses récurrentes constatées sur plusieurs années. Avec un coût très important à la clé.

Remarque : parallèlement à cette opération, la campagne annuelle d'affouage s'est déroulée convenablement, avec des volumes voisins de ceux des années précédentes. Si, au cours de vos promenades, vous constatez des coupes très importantes, notamment sur le chemin menant à la carrière (bout de la rue de Béreau), il s'agit de coupes privées, sur lesquelles nous n'avons aucun regard. Nous constatons comme vous que l'environnement a bien changé sur ce secteur (s'ajoutant aux coupes sur le coteau Claude).



4 - Le projet hébergement vélo-route

Nous vous avons parlé à plusieurs reprises du projet consistant à créer une zone d'accueil et d'hébergement le long de la vélo-route. La commune a acquis un terrain parfaitement adapté jouxtant cette voie. Au cours de l'année, plusieurs démarches et réunions ont eu lieu, incluant PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) et l'Office du Tourisme du Pays de Montbéliard, mais aussi le Département et VNF (Voies Navigables de France).

Ce projet constitue un attrait incontestable pour les usagers de la vélo-route, qui ne trouvent pas ce genre d'équipement (hébergements en cabanons, douches, sanitaires, recharges électriques...) sur une longue partie de leur trajet. C'est dans ce sens que nous avons positionné la commune.

Après constitution d'un dossier intégrant et chiffrant travaux et équipements (réalisé en grande partie par les services de PMA), en vue de solliciter un subventionnement partagé, nous avons considéré que cette réalisation représentait un caractère « communautaire », davantage que communal.



Le montage proposé rendait la commune « maître d'œuvre », et surtout, lui conférait la responsabilité de la gestion du fonctionnement de la structure...

C'est ce point précis qui nous a alertés et qui nous a incités à geler le projet en l'état. La pertinence de cet équipement est largement démontrée, et nous sommes toujours fortement intéressés à participer à l'attractivité touristique du Pays de Montbéliard. Mais nous refusons d'assumer une énorme partie des risques liés au fonctionnement.

La balle est dans le camp de nos partenaires que nous ne manquerons pas de solliciter prochainement.

5 - Urbanisation du Chauffour

Ce secteur, situé sur le coteau à droite, surplombant la rue de Brognard (sens sortie vers Brognard) et accessible par la rue du Chauffour, figurait en zone 1AU (à urbaniser) depuis le PLU (Plan Local d'Urbanisme) élaboré puis voté en février 2014. Pour mémoire, l'équipe nouvelle, issue des municipales 2014, est arrivée fin mars 2014, et n'avait donc pas pris part à l'élaboration de ce document.

Cette zone comporte plusieurs terrains privés (aucun terrain communal, ni n'appartenant à un élu en fonction).

En collaboration avec l'Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (l'ADU), la société NEOLIA a assuré les démarches de contacts, et les propositions d'achats auprès des propriétaires. Les démarches administratives ont été réalisées dans le respect de la légalité. Ainsi l'enquête publique réalisée entre juin et juillet 2022 a permis de recueillir différents avis et remarques d'administrés se sentant concernés. A l'issue de cette enquête, le feu vert a été donné pour poursuivre la démarche. Une décision du conseil municipal a apporté les modifications nécessaires pour coller au projet et poursuivre plus avant les différentes étapes.

NEOLIA, en concertation étroite avec la municipalité, envisage la création d'une trentaine de lots, avec un « phasage » sur plusieurs années, afin de répondre aux exigences du Plan Local de l'Habitat. Une prochaine réunion dédiée à ce projet réunira les riverains et les acteurs institutionnels, pour imaginer notamment le plan de circulation découlant de cet aménagement. Les garanties de conformité avec la voie départementale ont été validées par les services départementaux.

A noter : cette opération d'urbanisation importante sera, sans nul doute, la dernière possible avec le PLU actuel. Ce document communal est amené à être retravaillé dans les mois et les années à venir pour se mettre en conformité avec le document SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale, élaboré par les services de l'Etat).



6 - Etudes concernant la rénovation du temple

Depuis plusieurs mois, nous nous activons pour constituer un dossier relatif à la rénovation de notre temple communal (oui, il appartient à la commune). Rendue nécessaire, surtout, par l'état de la charpente de la flèche, attaquée par des xylophages (capricornes), l'opération présente de nombreuses contraintes en termes de mise en œuvre. Le matériel nécessaire à la dépose puis repose de la flèche après réfection complète est en lui-même un réel fardeau...

Accompagnés de Madame Monique Ferciot, représentante de l'Eglise Protestante Unie du Val d'Allan, mais aussi et surtout « cheville ouvrière » des restaurations des temples de Dampierre les Bois et Etupes, que nous tenons à remercier, nous avons rencontré les instances concernées (Fondation du Patrimoine) et nous avons réalisé plusieurs visites d'artisans

et de sociétés spécialisées afin d'évaluer les travaux et d'obtenir des devis.

Ne nous voilons pas la face : cette opération sera très coûteuse.

C'est pourquoi nous avons rempli un document de candidature pour participer au « Loto de Patrimoine », orchestré par Stéphane Bern. Le dossier a été adressé dans les temps et réceptionné. Avec l'infini espoir d'être retenu !

L'année 2023 sera consacrée au bouclage des dossiers pour solliciter des subventions, avec pour objectif un début de travaux sur 2024.

7 - Réhabilitation Presbytère/Mairie

Un second gros chantier concerne la réhabilitation du bâtiment du presbytère et sa réaffectation comme « nouvelle mairie ». Plusieurs visites ont permis d'attester du potentiel formidable du bâtiment, mais aussi des nécessaires transformations de la structure pour accueillir les services de la mairie.

Ce lourd projet nécessite un soutien en termes administratif et accompagnement à maîtrise d'ouvrage, c'est pourquoi nous avons sollicité PMA pour obtenir une mise à disposition de ses services dédiés. Ainsi, une évaluation du nombre de demi-journées à consacrer à notre dossier a été approuvée par les instances communautaires. Cette « mise à disposition » couvre la réalisation de plans, l'évaluation des travaux, puis le lancement d'appels d'offres et l'aide au choix, etc... Le dernier conseil municipal du 3 avril

2023 a validé le coût de cette prestation à la charge de la commune.

Le déroulé des opérations est programmé comme suit : études, évaluations, appels d'offres et retours, courant 2023. Début des travaux effectifs : 2024.

A noter : l'acquisition du presbytère et le prêt afférent ont été réalisés avant la crise actuelle et la hausse des prêts bancaires... Pas une mauvaise affaire pour la commune. Même si nous n'échapperons sans doute pas à une augmentation du coût des travaux. Le départ de l'école et la redéfinition du bâtiment mairie actuelle donneront lieu à un programme de restructuration du cœur village.



8 - Instabilité paroi de la rue des Roches

L'année 2017 s'était terminée par un événement que nous redoutions, mais que personne ne pouvait dater... L'éboulement de masses rocheuses très importantes n'avait bien heureusement occasionné que quelques dégâts matériels, assez mineurs au vu des tonnages en jeu.

Depuis, les observations ont été constantes, et même si l'on pouvait espérer que « le plus gros était tombé », il nous semblait opportun de diligenter une étude par des spécialistes. Entre la visite de terrain, la réalisation de l'étude, puis le rendu de l'expertise, les délais ont finalement permis de prendre connaissance des préconisations (étude de la société Fondasol et de son cabinet expert de Montpellier), ceci en juillet 2022.

Partant de cette étude, nous avons fait appel à un premier professionnel pour réaliser un devis. Dans le même temps, les services du Département ont été sollicités pour une seconde visite et une seconde expertise par une structure strasbourgeoise. Cet avis officiel était nécessaire pour une demande de subventions, car, là encore, le coût de ce genre de travaux est assez rude (un premier devis annonce 30.000€ HT).

Nous avons reçu tout dernièrement les résultats de cette dernière visite, qui apportent peu d'informations supplémentaires. Il reste à présent à valider l'opération sur le terrain. Elle

a été déjà anticipée par une dé-végétalisation importante de la crête des roches. A noter : deux épisodes sans conséquences se sont succédés en janvier 2023. Et ceci, bien avant les récentes secousses sismiques qui ont pu encore ébranler l'ensemble.



9 - Une touche musicale



Notre temple abrite « depuis toujours » un harmonium qui servait pour les cultes et les cérémonies. Il a très longtemps chanté sous les doigts de Madame Marcelle Grosclaude, voisine de l'édifice. Nous avons déjà relaté les différents événements qui ont permis de mettre en valeur cet instrument : premiers contacts avec Jean Charles Ablitzer (titulaire des orgues de la cathédrale Saint Christophe de Belfort), en recherche d'un harmonium en vue d'un enregistrement de pièces musicales écrites par Jacques Louis Battmann, organiste à Belfort « sous Louis Philippe ». Puis une révision par une

entreprise spécialisée (qui ne tarit pas d'éloges sur l'instrument, parfaitement conservé), pour déboucher sur une soirée concert le 18 juin 2022, intitulée « De la Savoureuse à la Tamise ». Ce soir-là, l'acoustique de notre temple a fait merveille, grâce aux talents conjugués de Jean Charles Ablitzer et d'Ann Collins (soprano). A la rentrée de septembre sortait le livret sur Battmann, accompagné d'un CD comportant les enregistrements des œuvres jouées sur « nôtre » harmonium (encore disponible en mairie, 20€). Cette bien belle rencontre a contribué à la mise en valeur d'un patrimoine communal en sommeil, qui sera choyé au moment des travaux dans le temple.



10 – Et la mise en lumière d'un merveilleux talent local...

La Salle des Fêtes n'avait pas connu une telle installation depuis bien longtemps. Du 13 au 20 novembre 2022, Monsieur René Polli, répondant à l'invitation de la municipalité, nous faisait l'immense joie d'exposer une partie de ses œuvres. Nous avons pu appréhender l'étendue de son univers pictural au travers de divers thèmes, comme autant de facettes éblouissantes. Bien sûr, il fallait partager son goût pour le figuratif, domaine dans lequel il excelle. De nombreux visiteurs ont apprécié la qualité, la vibration, l'interprétation des tons et couleurs. Deux classes de l'école d'Allenjoie sont venues à sa rencontre. Il prit un grand plaisir à expliquer son art, et les écoliers montrèrent une attention et un intérêt remarquables. Les enfants, bien préparés par un travail en amont avec leurs enseignantes, se livraient au jeu de la copie, en reproduisant en direct un détail d'un tableau de leur choix. Sans oublier de manifester une admiration pour les magnifiques sculptures sur bois, autre discipline parfaitement maîtrisée par Monsieur Polli.



Cette semaine d'exposition constitua une parenthèse magnifique de l'automne, au contact de ce formidable Monsieur, de son épouse et d'une grande partie de sa famille, venue pour l'occasion.

Talent et générosité : pour parachever ces beaux moments, Monsieur Polli a offert à la Municipalité deux de ses œuvres, paysages d'Allenjoie, qui agrémenteront, c'est certain, notre prochaine mairie. Très grand merci, cher René !



A noter : à l'automne 2023, une nouvelle organisation verra le jour, rassemblant des artistes locaux...

11 – ... suivie de l'extinction de l'éclairage public...

1^{ère} extinction : 13 juin 2022



En réalité, cette démarche de période d'extinction nocturne de l'éclairage public précéda très largement l'événement décrit au chapitre précédent. L'opération « Allenjoie... sous les étoiles » débuta le 13 juin 2022, après un travail de réflexion et de proposition d'un groupe d'élu-es, à l'initiative de Corinne Mougey, Maire adjointe.

Bien renseigné par ce travail, le Conseil Municipal décida d'une période de test jusqu'à l'automne, sur la plage « minuit à 4h du matin ». Cette période n'ayant pas connu de soucis ni de réactions négatives significatives de la population (cf : un seul contact téléphonique et aucune remarque lors de la réunion publique de novembre), il fut décidé, à l'instar d'autres communes du Pays de Montbéliard, d'élargir la plage d'extinction à « 23h à 5h ». Un réglage des horloges présentes dans les différents transformateurs a permis de coordonner cette plage horaire sur l'ensemble d'Allenjoie.

A noter : la décision initiale était dictée à la fois par des orientations environnementales (réduction de pollution lumineuse, bénéfique pour les humains, la faune et la flore) et économiques, bien avant la hausse spectaculaire des prix de l'énergie. Le bénéfice financier n'est pas énorme, même si le volume de consommation a évidemment grandement diminué. Nos équipements leds n'étaient pas très gourmands. Mais d'autres facteurs positifs plaident pour cette formule. Nous restons à votre écoute pour recueillir vos impressions.



12 – Le village, toujours en beauté

C'est bien sûr totalement subjectif... Mais on ne peut que souligner l'investissement des bénévoles, agents et élu-es pour apporter de la couleur, de la lumière, de la poésie et de la beauté à notre quotidien, en maintes occasions.

Il faut aussi regretter le « misérable traitement » subi cet été par les éléments de fleurissement, pourtant confectionnés avec soin et attention par notre groupe dédié. Malheureusement, les déclarations préfectorales en termes de restrictions d'arrosage (conditionnées par une très faible pluviométrie et peu de neige) ont eu raison de ces végétaux colorés...

A l'occasion de l'opération « Octobre Rose », puis, avec plus d'ampleur aux moments des fêtes de fin d'année, le village s'est paré de lumières et de symboles qui ravissent petits et grands. De nouveaux équipements, en leds bien évidemment, ont permis la mise en lumière de la mairie, du presbytère et du temple. L'option d'annuler toutes ces installations avec l'objectif de « sobriété énergétique » n'a pas retenu notre approbation. Il faut bien conserver un peu de rêves et d'insouciance dans notre monde si formaté...



A noter : par rapport aux années précédentes, l'énergie dépensée s'est également réduite, puisque tous les éléments lumineux suivaient la période d'extinction de l'éclairage public (23h à 5h).

Pour Pâques, de nouvelles décorations ont été concoctées par Magali, Priscille, Anaïs, Jacqueline et leur équipe (dont Yvette, toujours à nos côtés), avec l'appui des « 2G », nos agents Gilles et Gérard, et de Jean Louis, aux petits soins. Le fleurissement de printemps/été est complètement chamboulé pour ne pas reproduire les effets de l'an dernier (interdiction d'arroser). Des solutions émergent et restent à valider. Merci de votre compréhension.



Lilou en action, mais Adèle n'était pas loin...



2023

13 – Cérémonie des vœux

Annulée deux années de suite pour cause de pandémie, cette cérémonie sympathique a retrouvé sa place dans les rendez-vous incontournables. Dimanche 8 janvier 2023, à 11h, dans une Salle des Fêtes parfaitement décorée pour l'occasion, près d'une centaine d'administrés et d'invités ont partagé un moment particulier. La musique tenait comme d'habitude une place de choix, sur l'écran de fond de salle, à l'occasion des « pastilles vidéo » agrémentant les propos du Maire, mais surtout magnifiquement exprimée en direct par la prestation amicale et chaleureuse de notre ami David Demange, Allenjoyeux d'adoption et talentueux guitariste.

Ses interprétations ont fait mouche. Le choix des pièces et la sensibilité de leur interprète ont conquis l'assemblée attentive. Un grand merci pour ce beau moment.

Et merci aux élu-es et agents présents pour témoigner une vraie cohésion au service d'Allenjoie.

Remarque : les « Vœux d'Allenjoie » ont, d'après les témoignages « extérieurs », une saveur particulière, que nous cultivons avec conviction et gourmandise. Ceci pour casser l'a priori de banalité et de lassitude souvent associé à l'exercice... Nous serons ravis de vous accueillir à nouveau, ou pour la première fois...en 2024.



14 – Nouvelle acquisition dans le patrimoine bâti communal

Au cours de l'année 2022, la commune s'est portée acquéreur d'un bien bâti situé 6, rue de Bourgogne (Ancien maison de Madame Voisard). Partant de la réalité d'un déficit d'offres locatives sur la commune (et plus encore d'un manque de patrimoine locatif communal), nous avons effectué les démarches administratives légales pour acquérir ce bien (au prix de 45.000 euros). Cette démarche a été validée et appuyée par les recommandations de l'ADU (Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard) aux regards des préconisations de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Cette acquisition concerne le bâti, puisque le terrain adjacent (cour et pelouse) appartenait déjà à la commune, comme de nombreux autres espaces au cœur du village dont l'usage a été « personnalisé » par certains propriétaires.

En février, nous avons confié à l'entreprise « Bâtisseurs des Cimes », installée à Technoland 2, la gestion des travaux de démolition intérieure, afin de permettre la transformation de la maison en deux espaces exploitables. Ces travaux sont en cours...

A suivre, très prochainement.





15 – Les cigognes

Le « mât n°1 » a reçu à nouveau, pour la quatrième année, ses locataires privilégiées. Au tout début mars, une première cigogne est apparue sur le nid, et a commencé à l'agrémenter (bois et mousse), bientôt rejointe par son compère/conjoint. On a beau voir ce rendez-vous se reproduire d'année en année, cette installation reste un événement pour le village. Chacun, chacune, guette l'arrivée de ces hôtes et ressent un vrai plaisir en constatant leur fidélité à Allenjoie.

Nouveauté cette année : un élément supplémentaire de vidéo protection, venant ajouter une performance bienvenue au système déjà en place, nous permet d'avoir accès à des vues détaillées de l'intérieur du nid. Il est prévu, dès obtention des autorisations d'étendre le visionnage de ces images par l'intermédiaire du site de la commune. Quelques témoignages captés sur l'écran sont déjà disponibles sur le site, en différé. Et avec une qualité relative.

Pour l'instant (et à ce jour, 11 avril 2023), nous pouvons communiquer la présence de 5 œufs dans le nid et la succession effective des cigognes en alternance pour couvrir. D'après nos informations, l'éclosion intervient entre 38 et 42 jours après la ponte (datée de derniers jours de mars pour le premier œuf). Soit, éclosion attendue vers le 10 mai environ. Il n'est pas du tout certain que tous les œufs soient viables. Ce serait exceptionnel !

Rappel : notre village est toujours la seule commune du Doubs à accueillir un couple de cigognes qui se reproduit. Chez nos voisins terrifortains, c'est plus fréquent (Grandvillars ou Joncherey, par exemple).



*Animation scolaire LPO Georges Lignier/Guy Français
30 juin 2022*



16 – Jobs d'été

Le petit groupe d'élus chargé de la gestion chaque année des jobs d'été a communiqué le format 2023.

Il s'agira de 2 binômes, embauchés pour 15 jours sur la période estivale (juin et juillet). Les candidatures doivent être déposées au secrétariat ou adressées par mail (mairie@allenjoie.fr) avant le 30 avril 2023. Lettre de motivation, coordonnées

complètes (date naissance, adresse, téléphone) et périodes de disponibilité doivent accompagner la demande. Priorité sera donnée aux postulants majeurs n'ayant jamais travaillé pour la commune, avec une souplesse selon le nombre de demandes validées.

17 – Nouvel outil de communication

Nous en avons la conviction : tous les modes de communication se complètent, et s'adaptent aux usages variés des habitants. Site internet (allenjoie.fr), page Facebook, panneaux mairie et village, réunions publiques, infos papier diffusées en boîtes à lettres, réunions publiques des Conseils Municipaux et comptes-rendus affichés ou sur site, accès par téléphone (mairie 06 50 34 89 65, premier adjoint 06 13 57 39 93), tous ces moyens attestent de la totale volonté de transparence de notre gestion communale, et de notre disponibilité.

Pour faciliter encore l'accès à l'information, la Municipalité a souhaité se doter d'un outil complémentaire en adoptant l'application mobile « PanneauPocket ». Cette application est gratuite pour les administrés, et sans publicité. Elle permet d'ores et déjà des communications instantanées depuis janvier. A ce jour, environ 30% des foyers d'Allenjoie ont téléchargé l'application et reçoivent des messages courts et réactifs. Nous n'attendons plus que vous !



18 – Une action salubre : « Espace sans Tabac »

Cette nouvelle action en collaboration avec la Ligue Nationale contre le Cancer (comité de Montbéliard) est orientée essentiellement vers le public « enfants ». Tout le monde s'accorde à constater qu'il est plus facile de ne pas commencer que de s'arrêter ! Il n'est pas question de stigmatiser qui que ce soit, simplement d'éduquer aux dangers médicaux et à la dépendance.

C'est pourquoi, de manière symbolique, mais aussi dans un objectif pédagogique efficace, un espace « anti-tabac » a été instauré à proximité directe de l'école (ce que la loi impose déjà...). Cette création et la signature d'une convention entre la commune et la Ligue ont été officialisées en présence des classes d'Allenjoie, devant le portail de l'école. Les plus grands ont pu poser des questions au Docteur Monnier, représentant du comité montbéliardais, qui s'est prêté au jeu avec disponibilité et bienveillance.

Un petit goûter sous le préau a réchauffé tous les participants.



19 – Quelques événements en images...

Guinguette à vélo du MOLOCO, le 17 juin 2022, accueil organisé par « ABRACADA'JOIE »



Spectacle « Les Enfants de la Lumière », créé par « RECRE A SONS » au Théâtre de Montbéliard – 11 décembre 2022



Anciens Combattants et Soldats de France – Commémorations et Assemblée Générale



Distribution des douceurs de fin d'années pour les aîné-es, suivie d'un joyeux goûter 7 décembre 2022





Le « Club des 3 Sirènes » en action – Lotos et repas - Convivialité et bonne humeur -



Le président du « CLUB CANIN » apporte son expertise au Conseil Municipal, au sujet des aboiements intempestifs



Le « FC ALLENJOIE » organise la finale du Mondial sur grand écran – salle des fêtes, le 18 décembre 2022



Le « Défilé des Champions » organisé par « ABRACADA'JOIE » 17 décembre 2022 (froid de canard !)





Toujours fidèle et ponctuel, le Père Noël n'oublie jamais les écoliers d'ALLENJOIE !



*« Théâtre d'un jour » avec GAKOKOE, dans le cadre des « Couleurs de l'Agglo »
8 octobre 2022 – salle des fêtes*



*Balade Contée avec « A LA LUEUR DES CONTES », agrémentant le
« Casse-croûte du Tertre » - « Abracada'Joie » - 28 août 2022*



Les écoliers, les enseignants et les parents « EN ACTION ! »





Réunion de bilan concernant la prolifération des sangliers – salle des fêtes – 24/09/2022.
En présence de M. le Préfet, des Instances Départementales, du président de PMA, et de nombreux acteurs de terrain.

Sur le secteur Allenjoie, Fesches le Chatel, Etupes, Dampierre, Badevel, Dambenois, 65 sangliers ont été « prélevés » (on évite le mot « tués »...) par les chasseurs et 20 par les Louvetiers (agents mandatés par l'Etat, autorisés à intervenir de nuit).



« Chasse aux Œufs », le 1^{er} avril 2023 – Organisée par « Abracada'Joie » - abords du temple d'ALLENJOIE. Ouverte aux écoliers des 3 communes.

Et l'année ne fait que commencer !!! Voici les prochains rendez-vous auxquels vous êtes conviés.
L'occasion de se retrouver et de partager de bons moments.

- VIDE-GRENIER du FC Allenjoie : **dimanche 7 mai 2023**, au cœur du village.
- COMMÉMORATION armistice guerre 39-45 : **lundi 8 mai 2023** (horaires : voir panneaux)
- RÉUNION PUBLIQUE de mi-mandat : salle des fêtes – **mercredi 31 mai 2023**, 20H.
- FÊTE DE LA MUSIQUE, organisée par « Récré à Sons » : **samedi 17 juin 2023**, abords du temple.
- FÊTE DES ÉCOLES : **samedi 24 juin 2023**, matin, abords de l'atelier communal
- MARCHÉ DU SOIR de PMA, avec buvette et restauration gérées par le FC Allenjoie : **vendredi 30 juin 2023** – abords de l'atelier communal
- CASSE-CROÛTE du TERTRE avec BALADE CONTÉE – « Abracada'Joie » et « À la Lueur des Contes » - **dimanche 27 août 2023** – rue du Tertre



Un rappel, toujours opportun, surtout pour les « nouveaux habitants » :

- Notre village est administré par une équipe élue en 2020 (jusqu'en 2026) :
Jean FRIED (maire, représentant de la commune à PMA), Jean Louis REBICHON (1^{er} adjoint), Corinne MOUGEY – Magali FERCIOT – Pascal BANDI MARCHAND (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} adjoints), Anaïs ABRAMATIC, Mourad ASSAL, Daniel BOEGLI, Jacqueline GIGON, Jean Michel GROSCLAUDE, Laetitia JOLY, Gino PELLEGRINI, Priscille ROY et Maud WANHAM PECHEUX (conseillères et conseillers municipaux).
- Les agents : Marilyn N'BOUELA (secrétaire), Gilles MANZINALI et Gérald MONNOT (agents techniques), Emmanuelle PERRET (Atsem), Lise GIRARDIN (agent d'entretien)

TOUTES ET TOUS, AU SERVICE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS.

Rappel des contacts :

03 81 93 01 48 (secrétariat) ou mairie@allenjoie.fr - 06 50 34 89 65 (maire) – 06 13 57 39 93 (1^{er} adjoint)

SECRETARIAT : fermeture pour congés annuels du vendredi 21 juillet (soir) au 17 août (matin)